

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

du Mardi 16 novembre 2021

Collège A : Jean GILLIBERT (départ à 13h50) ; Ollivier HAEMMERLE (procuration à J. GILLIBERT) ; Pascal SARDA ; Caroline THIERRY (départ à 14h05)

Collège B : Romain GUILLAUME (procuration à C. TROJAHN) ; Emmanuel HALLOUIN ; Stéphane ISNARD ; Cassia TROJAHN DOS SANTOS

IATOS : Véronique FABRIS

Etudiants :

Personnalités Extérieures :

Autres : Françoise ADREIT (départ à 14h05) ; Frédéric FERRATY ; Brahim HAMID ; Narjes KANDIL ; Julien LABETAA (départ à 14h) ; Laurence LOUBES ; Nan MESSE ; Philippe MOUSTROU

Excusés : Pierre-Jean CHARREL ; Ollivier HAEMMERLE ; Romain GUILLAUME

1. Compte rendu du Conseil de département du 30 mars 2021 :

Une précision est donnée concernant le vote sur les profils de postes des ATER. Jusque cette année, seuls le nombre d'ATER demandé et la section de rattachement étaient mis au vote.

Ce compte rendu est mis au vote :

NPPV : 2 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 ; Pour : 7

Ce compte rendu est adopté.

2. Liste des CEV (Chargés d'Enseignements Vacataires) :

Une liste de onze CEV est présentée pour validation. Aucune remarque n'est faite.

Cette liste est mise au vote :

NPPV : 1 ; Abstention : 0 ; Contre : 0 ; Pour : 8

Cette liste est adoptée.

3. Modalités de Contrôle de Connaissances de l'UE MIASHS-Option PASS :

Un rapide bilan de l'année précédente est fait.

Une réunion a eu lieu, au Central, la semaine précédente.

Cette année, 20 étudiants sont inscrits en L2 à l'UT2J et environ 250 sur les autres sites toulousains.

Ces étudiants ont validé la Mineure PASS en L1 et sont donc inscrits en L2 cette année. Ils pourront postuler, en cours d'année, pour rentrer en L2 médecine à la rentrée prochaine.

187 places seraient à pourvoir.

Cette procédure (LAS) n'est pas encore vraiment définie.

Cette UE est constituée de deux parties : Mathématiques et Informatique.

Aucune autre remarque n'étant faite, les MCC sont mises au vote :

NPPV : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : unanimité

Les MCC de l'UE MIASHS-Option PASS sont adoptées à l'unanimité.

4. Modalités de candidatures, de sélection et capacité d'accueil de nos formations :

- L1 MIASHS : capacité de 150

Il est rappelé que la L1 n'est pas sélective, que tous les futurs étudiants qui choisissent cette Licence sont acceptés (entre 700 et 900 demandes initiales).

A l'issue de la première phase, si la capacité de 150 est atteinte, la Licence n'est pas ouverte à la phase complémentaire.

Si non, elle est ouverte à la phase complémentaire.

Il est également rappelé que cette capacité de 150 ne comprend pas les étudiants Campus France, ni les redoublants.

C'est pourquoi le nombre d'inscrits en L1 peut être supérieur à 150.

- L2 MIASHS mineure PE : capacité de 10 et L3 parcours Informatique :

La L3 parcours Informatique n'est plus sélective à compter de la rentrée prochaine.

Concernant la L2 MIASHS mineure PE, la capacité de 10 correspond environ au nombre d'étudiants inscrits en MIASHS qui prennent cette mineure.

- M1 ICE-LD et M1 ISM-AG : capacité de 24 chacun :

Une nouvelle application pour les candidatures va être mise en place : TMM (Trouver Mon Master).

Les formations n'ont plus à décider des dates d'ouverture de la campagne de recrutement, elles devraient être nationales.

Les capacités suivantes sont mises au vote, 150 en L1 ; 10 en L2 MIASHS mineure PE, 24 en M1 ICE-LD et 24 en M1 ISM-AG :

NPPV : 0, Abstention : 0, Contre : 0, Pour : unanimité

Les capacités proposées sont adoptées.

5. Informations sur le budget :

Il reste environ, au jour du Conseil, 100000 euros.

La date butoir pour les engagements est le 25/11/2021.

6. Evènements à venir : Nuit de l'Info ; Infosup :

- Nuit de l'Info :

Cette année, la nuit de l'Info n'est pas organisée sur le site toulousain

Une demande, en attente de réponse, a été faite, à la direction de l'IUT de Blagnac, pour « un accueil et un hébergement » de leurs étudiants et des étudiants du département qui souhaitent y participer.

- Infosup :

Le salon aura lieu à distance.

Un planning doit être envoyé.

Au lieu d'une présence toute la journée, il serait mieux de faire une permanence chaque jour du salon.

Un mail va être envoyé afin que les intéressés se positionnent.

- Lycée Saint Sernin :

Il s'agit d'ateliers où les responsables de licences présenteront leur licence.

Cette rencontre aura lieu le mercredi 15/12 à 8h30.

Une réponse doit leur être envoyée pour le 23/11.

7. Informations sur le projet PPPE :

PPPE : Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles

Un partenariat entre le Lycée Rive Gauche et l'Université, département de Science du Langage, va être signé.

Cela devrait concerner une trentaine d'étudiants qui auront des enseignements au lycée et à l'Université.

Le PPPE risque de devenir la norme pour les étudiants voulant devenir professeur des écoles.

Un partenariat Lycée Bellevue/ Toulouse III existe déjà.
La correspondante pour l'université est Josette Rebeyrolle, enseignante en Sciences du langage.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil se termine à 14h10.

Brahim HAMID
Directeur